

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES 2021



## UN OUTIL POUR L'AVANCEMENT DU DROIT AU LOGEMENT

### LES COOPÉRATIVES D'HABITATION UNE SOLUTION À LA PRÉCARITÉ

Les statistiques démontrent que la population consacrant plus de 30 % de son revenu au logement regroupe principalement des femmes, des aîné.e.s, des personnes vivant seules et des familles monoparentales. Le profil socioéconomique des membres des coopératives d'habitation\* démontre que la coopérative d'habitation est une solution à la précarité des plus vulnérables.

\*Selon l'enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation de 2017. Disponible à [fechimm.coop/profil-membres](http://fechimm.coop/profil-membres).

**61%**

SONT DES FEMMES

**68%**

SONT DES FAMILLES  
MONOPARENTALES,  
DONT LA MAJEURE PARTIE  
À UNE FEMME À SA TÊTE

**30%**

SONT DES PERSONNES  
ÂGÉES DE 65 ANS  
ET PLUS

**44%**

SONT DES SALARIÉS  
LE REVENU ANNUEL  
MOYEN BRUT DES  
MÉNAGES EST DE 33 646 \$



### UN STATUT FISCAL PARTICULIER POUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION

La Fédération revendique de façon prioritaire que les municipalités québécoises demandent au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur la fiscalité municipale afin de leur permettre d'attribuer aux coopératives et aux OSBL un statut fiscal différencié tenant compte de leur mission sociale et de leur statut non spéculatif.

Le mouvement coopératif en habitation juge inéquitable que les organismes gérant des complexes résidentiels à but non lucratif et ne pouvant être vendus soient taxés sur la même base que le marché privé.



### UNE BANQUE DE TERRAINS ET DE BÂTIMENTS AFIN DE DÉVELOPPER DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

La Fédération revendique de façon prioritaire que les municipalités du Québec constituent des banques de terrains et de bâtiments dédiés au développement de coopératives d'habitation. À cette fin, elles doivent réserver un budget spécifique dans leur programme triennal d'immobilisation ou dans un fonds régional d'immobilisation.



## LE RESPECT DU RÈGLEMENT POUR UNE MÉTROPOLE MIXTE À MONTRÉAL

La FHCQ-FECHIMM souhaite vivement que le Règlement pour une métropole mixte à Montréal soit respecté. Cette mesure est essentielle pour s'attaquer à la crise du logement, mais la possibilité qu'ont les promoteurs de ne pas remplir l'obligation d'inclure du logement social dans leurs projets grâce à une contribution financière nous rend mal à l'aise et devrait être retirée.

Nous demandons par ailleurs que les sites de propriété publique soient exclus de l'application du règlement afin de servir uniquement au développement de logements et d'équipements communautaires. Nous soutenons aussi que la ville doit aller plus loin en portant la proportion de logements sociaux à 40 %.



## UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET DÉMOCRATIQUE

La Fédération revendique le maintien du droit citoyen au référendum dans les municipalités où il existe et de son rétablissement là où il n'existe plus. Les municipalités doivent établir un véritable processus de consultation en amont afin de prendre en compte le point de vue de la population affectée par les projets proposés.

La loi 122 adoptée par l'Assemblée nationale du Québec constitue un recul démocratique selon nous. Malgré l'introduction d'un amendement obligeant les villes à se doter d'une politique de consultation, les citoyennes et citoyens ont perdu le pouvoir d'obliger les élus à tenir compte de leur point de vue lorsque des projets immobiliers ou d'aménagement de quartiers viennent transformer leur milieu de vie.

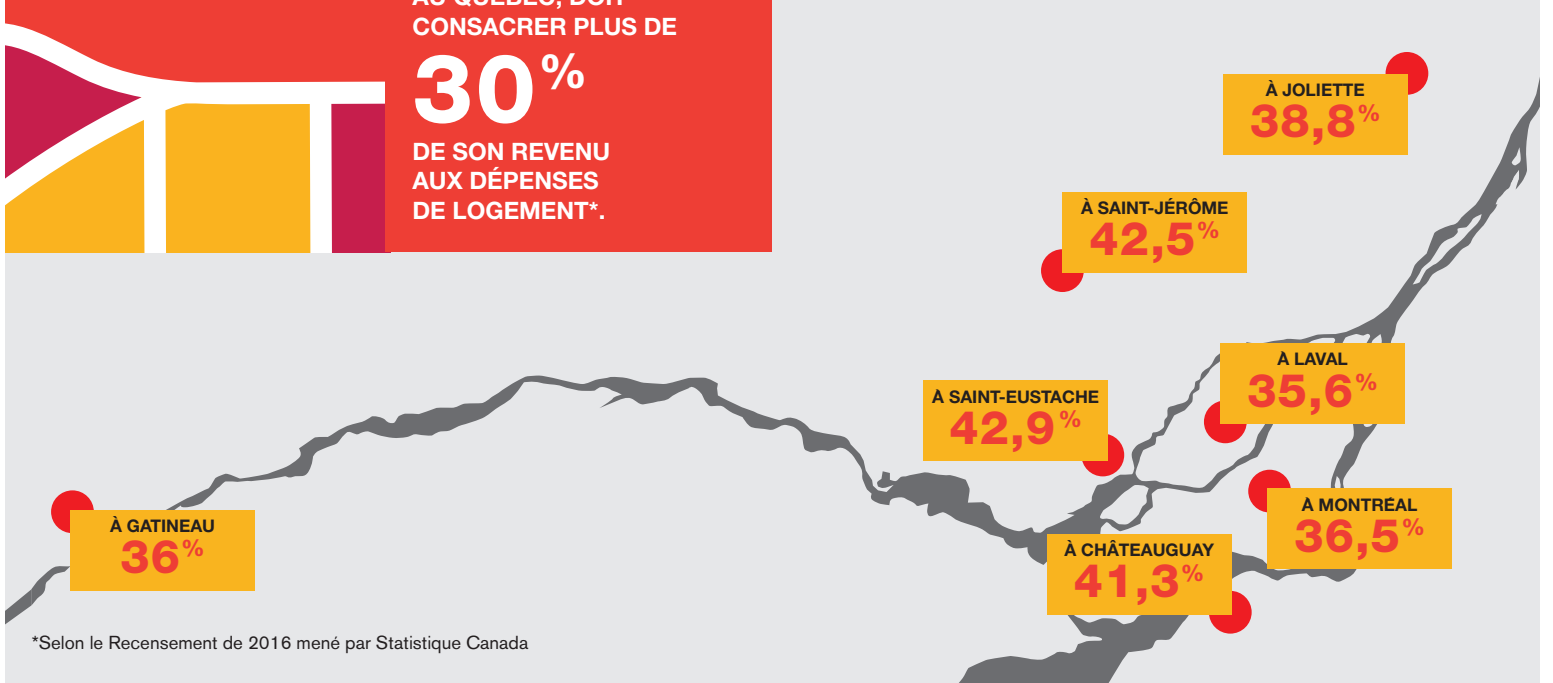


## LA CRISE DU LOGEMENT AU QUÉBEC

**1/3** DES MÉNAGES,  
AU QUÉBEC, DOIT  
CONSACRER PLUS DE

**30%**

DE SON REVENU  
AUX DÉPENSES  
DE LOGEMENT\*.



\*Selon le Recensement de 2016 mené par Statistique Canada

## LA FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU QUÉBEC (FHCQ-FECHIMM)

La FHCQ aussi connue sous le nom FECHIMM est la plus grande fédération de coopératives d'habitation au Québec. Elle regroupe quelque 480 coopératives d'habitation membres où résident près de 13 500 ménages. Ensemble, ces coopératives constituent l'un des plus importants acteurs immobiliers du Québec.

Pour plus d'information, visitez notre section spéciale  
« Municipales2021 »



[fechimm.coop](http://fechimm.coop)

[fhcq.coop](http://fhcq.coop)



**FHCQ  
FECHIMM**

FÉDÉRATION DE L'HABITATION  
COOPÉRATIVE DU QUÉBEC

**Habitée  
par un idéal**

7000, avenue du Parc, bureau 206,  
Montréal (Québec) H3N 1X1